

# AVIS PUBLIC

## AVIS DE MOTION ET DE PRÉSENTATION RÈGLEMENT N°322

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ que l'avis de motion pour l'adoption du règlement n°322 imposant les taxes pour l'année 2020 a été donné le 13 JANVIER 2020 à la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Berthier-sur-Mer.

À la demande du président d'assemblée, le secrétaire a également présenté à l'audience le projet de règlement.

Des copies du projet de règlement sont disponibles pour consultation au bureau de la Municipalité situé au 5, rue du Couvent, Berthier-sur-Mer.

**DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 14<sup>e</sup> jour de janvier deux mille vingt.**

Martin Turgeon



Directeur général et secrétaire-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Martin Turgeon, résidant à Berthier-sur-Mer certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'endroit désigné par le Conseil entre onze heures et midi, le quatorzième jour de janvier 2020. Une copie a également été déposée sur le site Web de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce quatorzième jour de janvier deux mille vingt.



Signé :



Martin Turgeon, Directeur général et secrétaire-trésorier